

#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°97

L'ESPRIT
CREUSE

Juillet / Août /
Septembre /
Octobre 2026

[DOSSIER] 07

Le choix d'un territoire

14

[SOCIAL]

Autonomie : un numéro,
toutes vos démarches

15

[ENVIRONNEMENT]

Aux sources
d'une reconnaissance

16

[TRAVAUX]

Pont de Mourioux :
un chantier hors normes

Magazine d'information du Conseil départemental de la Creuse



www.creuse.fr

la CREUSE
e Département

(CLIC-CLAC)

Dernières phases de travaux au gymnase de la Pigue à Guéret



Le Forum de l'Insertion Socio-Professionnelle, dédié aux professionnels du secteur



Visite de l'Hôtel du Département lors des Journées européennes du patrimoine



Tombée de métier de « La Sieste de Mei et Totoro », une tapisserie inspirée de l'univers de Hayao Miyazaki



Près de 4 000 élèves ont fait leur rentrée dans les 18 collèges creusois



Dévoilement de la tapisserie « George » en hommage à George Sand



La 8^{ème} édition du festival du livre jeunesse « Mômes à la page » s'est déroulée à Auzances



Signature d'une convention entre le Conseil départemental, la Préfecture, la Chambre d'Agriculture et le SDIS 23 pour lutter contre les feux de forêts



(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO)

04

(CREUSONS PLUS LOIN)

07

Le choix
d'un territoire

(SOCIAL)

14

Autonomie : un numéro,
toutes vos démarches

(ENVIRONNEMENT)

15

Aux sources
d'une reconnaissance

(TRAVAUX)

16

- Les digues :
sécuriser l'invisible
- Pont de Mourioux :
un chantier hors normes

(CULTURE)

17

- Une invitation
à redécouvrir la Creuse
- Un trésor du XVI^{ème} siècle
rejoint les Archives
de la Creuse

(DANS LE VISEUR)

18

(LIBRE EXPRESSION)

19

La tribune
des groupes

ÉDITO



Choisir la Creuse

Choisir la Creuse pour y vivre, y travailler, entreprendre ou construire un projet de vie : c'est le fil conducteur de ce numéro.

Notre département dispose d'atouts réels : une qualité de vie reconnue, un environnement préservé, des solidarités fortes et des services de proximité auxquels nous sommes attachés. Mais il nous faut également regarder la situation avec lucidité : le recul démographique se poursuit, ce qui pèse sur l'activité, l'accès aux soins et aux services...

Dans ce contexte, l'attractivité ne peut se limiter à une ambition affichée. Elle exige une action de long terme : mieux faire connaître la Creuse, accompagner les projets d'installation et créer les conditions d'un ancrage durable. C'est le sens du travail conduit, ces dix dernières années, par le Département avec ses partenaires, en matière d'accueil et d'attractivité.

Les initiatives et les témoignages présentés dans ce magazine montrent des résultats encourageants, attestant qu'une action ciblée, conduite dans la durée et au plus près des besoins, produit des effets concrets.

Cette stratégie s'inscrit dans une ambition plus large : répondre au quotidien des Creusois et préparer l'avenir du territoire. Ce numéro en témoigne à travers la santé, les solidarités, les routes, l'environnement ou encore la politique jeunesse. En cette rentrée, plus de 4 000 collégiens ont rejoint les 18 établissements du département : miser sur leur réussite, c'est aussi investir dans l'avenir de la Creuse.

Ces résultats nous invitent à poursuivre l'action avec constance, à en mesurer les effets et à l'adapter aux besoins, pour ouvrir de nouvelles perspectives à la Creuse.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et
DECOUVREZ



www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.



RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR
www.creuse.fr

Magazine édité par
le Conseil départemental
4 Place Louis Lacrocq - BP 250
23011 GUÉRET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Site Internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864
La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET
Responsable de la rédaction : Elodie BLANC
Textes : Vincent FAURE, Agathe QUELET, Pierre PINAUD
Crédits photos / illustrations : CD23, M. HEURTEAU, L. VIALATOU,
B. MINELLI, N. NEYRET, V. FAURE, i-Stock
Maquette / mise en page Magazine :
Lydie VIALATOU
Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Distribution : LA POSTE
Tirage : 64 000 exemplaires



(DANS LE RÉTRO)

TRAVAUX

Une rénovation d'ampleur au collège de Felletin



Le collège Jacques Grancher de Felletin ouvre une nouvelle page de son histoire. Après huit

années de travaux conduits par le Conseil départemental de la Creuse, l'établissement bénéficie d'une rénovation complète représentant plus de 2,4 millions d'euros d'investissement. Menée en trois phases, l'opération a permis le remplacement des menuiseries extérieures, la modernisation de l'internat, la mise en accessibilité des locaux grâce à un ascenseur, le renforcement de la sécurité incendie et la réfection intégrale de la toiture du bâtiment principal. Ces aménagements visaient également

à améliorer la performance thermique et énergétique du site. Accueillant 237 élèves et disposant de l'un des trois internats du département, le collège joue un rôle majeur dans l'équilibre territorial et l'offre éducative en milieu rural. Cette réalisation traduit l'engagement du Département à offrir aux collégiens un cadre d'apprentissage moderne, confortable, inclusif et favorable à leur réussite, tout en renforçant l'attractivité des territoires ruraux et l'égalité des chances.

ENVIRONNEMENT

Sauver les pollinisateurs, ça s'apprend

Mission pollinisation
Une malle pédagogique sur les pollinisateurs et leurs rôles écologiques

RESSOURCES À TÉLÉCHARGER en scannant ce QR CODE >

la CREUSE e Département

Abeilles, bourdons, papillons... Ces alliés discrets de la nature déclinent depuis trente ans. Pour inverser la tendance, la Réserve naturelle de l'Étang des Landes et L'Escuro – CPIE des Pays Creusois lancent « Mission pollinisation », une malle pédagogique gratuite et entièrement numérique.

Livrets, fiches d'activités, jeux et puzzles : cet outil complet invite à explorer le monde fascinant des

pollinisateurs de façon ludique. Conçue pour les élèves de cycle 3, la malle s'adapte à tous les publics dès 3 ans : enseignants, animateurs, collectivités, associations ou simples passionnés de nature peuvent s'en emparer librement.

Comprendre pour mieux agir : tel est le pari de cette ressource creusoise, pensée pour former les citoyens de demain à la protection du vivant.

(DANS LE RÉTRO)

SÉCURITÉ

Des pompiers fortement mobilisés

Les sapeurs-pompiers creusois ont été en première ligne tout l'été face à une forte hausse des incendies. Entre juin et août, ils ont réalisé 470 interventions liées aux feux, soit + 205% par rapport à l'an passé, notamment lors des impor-

tants sinistres de Toulx-Sainte-Croix et d'Évaux-les-Bains. Le Département réaffirme son soutien au SDIS 23, qu'il finance à plus de 8 M€ par an, soit près de 65% de son budget, afin de garantir aux pompiers les moyens nécessaires pour assurer leurs missions.

COLLÈGES

Le BIO s'installe dans les cantines



Après Dun-le-Palestel et Guéret, c'est au tour des collèges Octave Gachon (Parsac) et Georges Nigremont (Crocq) de décrocher le label « Établissement Bio Engagé », décerné

par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine. Cette distinction salue les cantines qui servent au moins 25% de produits issus de l'agriculture biologique, bien au-delà des objectifs fixés par la loi. À Parsac comme à Crocq, la part du bio n'a cessé de grimper depuis 2022, dépassant aujourd'hui les 26% et 34%. Une réussite portée par des équipes de cuisine passionnées, qui misent sur le fait maison et des produits sains et durables, au bénéfice des collégiens mais aussi de l'économie locale.



AMÉNAGEMENT

Une nouvelle aire de covoiturage à Létrade

Le Département poursuit son maillage du territoire : une nouvelle aire de covoiturage a ouvert à Létrade, sur la commune de Mérinchal. Sixième du genre en Creuse, elle est placée sur la RD941, l'axe reliant Aubusson à

Clermont-Ferrand. Elle dispose de treize places, et un cheminement piéton vers l'arrêt de bus permettant de rejoindre une ligne de transport collectif ou combiner les deux modes de déplacement depuis un même site.

RENTRÉE

Les collégiens creusois ont repris le chemin des classes



Le 1^{er} septembre 2026, **près de 4 000 élèves** ont fait leur rentrée dans les 16 collèges et 2 cités mixtes de la Creuse. Aux côtés des équipes éducatives, **131 agents du Département** veillent chaque jour à l'entretien, à la restauration et au bon accueil des établissements. Comme le veut la tradition, les nouveaux venus en 6^{ème} repartent avec leur kit de rentrée « L'Esprit Creuse ». Une nouvelle année s'ouvre, fidèle à l'engagement du Département : offrir à chaque jeune Creusois un cadre d'apprentissage de qualité.

(DANS LE RÉTRO)

SANTÉ

Le LABO qui veille sur nos assiettes

Le fromage choisi au marché, le repas servi à la cantine, la conserve mijotée par un producteur voisin : autant d'aliments consommés au quotidien dont nul ne songe à interroger la qualité sanitaire. C'est pourtant à Ajain, au Laboratoire départemental d'analyses de la Creuse, que se joue une part discrète de la santé des consommateurs.

Revenu en janvier dans le giron du Conseil départemental, le laboratoire poursuit une mission que l'on connaît mal et dont on mesure rarement l'importance. Chaque jour, ses microbiologistes cherchent, dans les aliments qui leur sont confiés, la trace d'un danger que l'œil ne perçoit pas. « Derrière chaque analyse, il y a un consommateur que l'on protège », rappelle Sabrina Rodier, référente technique en hygiène alimentaire.

La confiance du consommateur

Car le risque alimentaire est presque toujours invisible. Une bactérie ne se sent pas, ne se voit pas, et c'est justement avant qu'elle n'atteigne l'assiette qu'il faut la débusquer.

Le laboratoire y veille pour une multitude de lieux où les Creusois mangent sans y penser : cantines scolaires, Ehpad, crèches, restaurants, mais aussi artisans des métiers de bouche, fromagers et producteurs fermiers. « Nous accompagnons chacun, du gros producteur au simple particulier », résume la référente, se souvenant d'un habitant creusois intrigué par d'étranges dépôts blancs au fond de ses bocaux de haricots verts.

Service de proximité ouvert à tous,

du cantinier qui sert cent couverts par jour au producteur qui n'ouvre son étal que le temps d'un été : chacun peut lui confier ses produits et recevoir un accompagnement adapté à son activité.

Rien n'y est standardisé. « Un plat de cantine et un fromage fermier n'appellent pas les mêmes analyses », explique Sabrina Rodier. À chaque produit son programme, ajusté aux volumes et aux risques, selon deux critères : la sécurité sanitaire, qui garantit la sûreté du produit pour le consommateur, et l'hygiène, qui juge de la qualité du procédé de fabrication.

Au-delà du contrôle, le laboratoire se veut un allié : « Notre rôle n'est pas de sanctionner, mais d'aider les professionnels à progresser », appuie la référente. Un appui précieux pour les petits producteurs creusois, qui vendent ainsi en confiance les fruits de leur savoir-faire.

Lors de son assemblée du 3 juillet, le Département a renouvelé pour trois ans ses conventions avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) et la Chambre d'Agriculture de la Creuse. Ces partenaires historiques accompagnent les producteurs fermiers dans leur suivi sanitaire et participent à la prise en charge d'une partie des analyses, contribuant à la qualité des

productions locales et à la sérénité des éleveurs.

Car manger relève d'un acte de confiance : celle que l'on accorde à un producteur, à un cuisinier, à un artisan. À Ajain, l'équipe du laboratoire travaille dans l'ombre à rendre cette confiance méritée, en transformant le doute invisible en certitude tangible.

AU-DELÀ DE L'ASSIETTE

L'alimentaire n'est qu'une facette du travail d'Ajain. Plus de la moitié de l'activité relève de la santé animale, vitale pour les élevages creusois. Le laboratoire veille aussi sur l'eau et, cet été encore, a recherché les cyanobactéries des plans d'eau dans le cadre de la surveillance des sites de baignade, afin d'assurer la sécurité des usagers.

CONTACT : 05 55 81 87 30
laboratoire@creuse.fr

Le choix d'un territoire

Faire connaître, faire venir, faire rester. Professionnels de santé, pharmaciens, vétérinaires, familles et actifs en quête d'un nouveau cadre de vie : le Département déploie une stratégie d'accueil désormais reconnue au plan national. Dispositifs, séjours de découverte et récits d'installation en dessinent le visage concret.



"Se démarquer par la **QUALITÉ** de notre accueil"

Loin des clichés qui lui collent encore à la peau, la Creuse attire. Le département compte aujourd'hui plus d'arrivées que de départs, et son image, longtemps injuste, ne cesse de se transformer. Derrière cette dynamique, une politique d'accueil sur le terrain, patiente et sans esbroufe. Catherine DEFEMME, vice-présidente en charge de l'accueil, de l'attractivité et de la culture, en défend la ligne : lucide sur les réalités du territoire, mais résolument optimiste sur ses atouts.

« Chabatz d'entrar ». Dans la vieille langue d'oc, ces trois mots invitent le visiteur à « finir d'entrer », à pousser la porte et à s'attabler comme chez lui. Cette hospitalité creusoise, autrefois toute naturelle, résume aujourd'hui l'ambition du Département : donner à celles et ceux qui hésitent l'envie de franchir le seuil, de poser leurs valises et de rester. Entretien.

L'attractivité, est-ce seulement une affaire de nouveaux habitants ?

Catherine DEFEMME : Non, c'est bien plus large. Il s'agit d'abord de faire connaître la Creuse le plus largement possible, puis d'offrir à ceux qu'elle séduit un cadre de vie cohérent : des services, un emploi, des loisirs, la possibilité de se déplacer. On ne s'installe pas quelque part pour un seul motif, mais pour un ensemble. Au fil des années, nous avons vraiment œuvré pour que la Creuse devienne un territoire attractif, tout en gardant ses spécificités et son authenticité.

Le Département mise beaucoup sur l'accueil humain. En quoi consiste-t-il ?

C.D. : C'est une proposition clé en main : nous accompagnons les porteurs de projet du tout début jusqu'à l'installation, et même après, car nous assurons le suivi. Nos services sont d'une grande réactivité. La semaine dernière encore, on me signale un jeune couple qui rêve de quitter la région parisienne pour une maison de famille en Creuse : le soir même, nos services les appelaient et fixaient un rendez-vous. Et comme il s'agit souvent de familles, nous accompagnons tout le monde, y compris le conjoint, dans sa recherche d'emploi ou sa reconversion.

Cette réussite repose sur un travail à plusieurs.

C.D. : Absolument, le collaboratif est notre force en Creuse : entre nos chargés de mission, ceux des communautés de communes, l'ARS, les acteurs de la santé, les associations, les universités et les écoles, les chambres consulaires, les en-

treprises, les structures de garde d'enfant, Creuse Tourisme et bien d'autres... Chacun apporte sa pierre. Nous ne sommes pas seulement là pour accompagner, nous sommes aussi un levier de transmission entre les porteurs de projet et les acteurs de territoire. On l'a bien compris : seul, on ne fait rien. Il faut se grouper pour agir, et cette synergie fait notre force.

Le tourisme et le sport sont-ils, eux aussi, des leviers d'attractivité ?

C.D. : Oui et parmi les plus puissants. L'été, nous allons à la rencontre des vacanciers sur les marchés : parmi eux, certains mûrissent déjà un changement de vie. Le vacancier d'aujourd'hui est parfois l'habitant de demain, notamment celui qui possède déjà une résidence secondaire ou une maison de famille*. C'est tout le sens du travail mené avec Creuse Tourisme. Le sport joue la même partition : nous avons de belles infrastructures, des stades, des piscines dignes de ce nom, d'Aubusson à La Souterraine, bientôt à Guéret, et nous faisons de la Creuse une terre de vélo.



Les nombreuses associations et comités sportifs accueillent régulièrement des manifestations nationales et internationales sur le territoire. La Cité Internationale de la Tapisserie connaît aussi une hausse de sa fréquentation avec près de 72 000 visiteurs qui devraient avoir visité ce joyau creusois d'ici la fin de l'année 2026. Soit presque 20 000 de plus que l'an passé. Autant d'atouts qui nourrissent aussi le développement économique, et donc l'attractivité.

Comment convaincre les jeunes Creusois partis étudier de revenir ?

C.D : C'est notre défi le plus difficile. Mais si des freins existent comme l'accès à l'emploi, le territoire regorge déjà de nombreux atouts comme une offre de loisirs et culturelle très riche et une vie associative foisonnante. Rapporté au nombre d'habitants, nous sommes le département le mieux doté en associations de France. Nous menons par ailleurs une étude auprès de nos jeunes de 19 à 30 ans, pour mieux comprendre leur rapport au territoire et inventer les moyens de les faire revenir.

La Creuse a longtemps pâti d'a priori. Qu'est-ce qui la distingue ?

C.D : Nous ne sommes pas seuls : bien des départements veulent attirer, il faut donc se démarquer. Et ce qui nous distingue, c'est la qualité de notre accueil et de nos échanges. Il y a une vraie force du collectif. Le Creusois est accueillant ; ici, on est moins déshumanisé que dans les grandes villes, plus proches les uns des autres. La vie en ruralité peut être aussi belle qu'ailleurs, autrement, surtout sur le plan humain. L'équilibre vie professionnelle, vie personnelle est sans doute plus facile à trouver ici qu'ailleurs. La Creuse, ce n'est pas rien : il s'y passe une multitude de choses. À qui veut bien s'y intéresser, on vit très bien ici.

Quel est, finalement, le fil rouge de votre démarche ?

C.D : La lucidité. Nos services et nos partenaires se démènent pour accueillir au mieux, mais toujours sans vendre du vent. On ne débarque pas en Creuse sans tenir compte de ses réalités :

nous sommes là pour accompagner les gens à condition que chacun s'installe en connaissance de cause. C'est le meilleur moyen d'avoir des personnes qui restent. Les utopistes, eux, repartent vite. Notre optimisme n'a donc rien de béat : il est lucide, et c'est précisément ce qui le rend solide.

L'ACCUEIL PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DEPUIS 2022

- **119** installations déjà concrétisées au 01/09/2026
- **162** projets de mobilité toujours accompagnés

** En Creuse, 71% des séjours touristiques se font en résidence secondaire ou familiale, le taux le plus élevé de Nouvelle-Aquitaine, où la moyenne s'établit à 44%. Source : étude Creuse Tourisme, Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine et Ipsos bva.*



La SANTÉ de demain se joue maintenant



Attirer et fidéliser les professionnels de santé est devenu, pour le Département, une bataille de tous les instants. Depuis 2022, deux plans d'attractivité complémentaires, le Plan Vétos 23 et le Plan Santé « Avec nous, dites... 23 ! », en dessinent la stratégie, résolument tournée vers l'avenir.

Dans un département rural comme la Creuse, trouver près de chez soi un médecin, un dentiste ou un vétérinaire ne va jamais de soi. C'est pourtant cette présence qui conditionne le quotidien des habitants et la vitalité de l'économie locale. Face à la baisse de la démographie médicale, le Département a choisi d'agir, avec ses partenaires, dans la durée.

Lancé en 2020 puis renouvelé pour la période 2024-2028, le Plan départemental d'attractivité santé « Avec nous, dites... 23 ! » répond à un constat sans détour : entre 2013 et 2023, suivant une tendance nationale, la Creuse a perdu un quart de ses médecins généralistes. Co-construit avec l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, l'Université de Limoges, les collectivités et les professionnels du territoire, il déploie quatorze actions autour d'une même idée : faire de la Creuse une terre où l'on a envie de s'installer. Aux étudiants, il permet d'intégrer une véritable communauté, offre des aides au stage, un logement facilité et des bourses ; aux futurs praticiens, un accompagnement sur mesure, qui prend en compte l'emploi du conjoint, l'école des enfants, les loisirs et le projet professionnel. Médecins, dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, sages-femmes

et, désormais, pharmaciens : tous y trouvent une porte d'entrée unique, portée par la marque « L'Esprit Creuse ». La Creuse a voulu prolonger l'effort. Après les soignants, elle a tourné son attention vers les vétérinaires, avec le Plan Vétos 23, lancé en 2022. Dans le troisième bassin bovin allaitant de France, alors que de nombreux départs en retraite se profilent, préserver une présence vétérinaire est un enjeu de sécurité sanitaire et de santé publique autant que d'économie. Car le vétérinaire ne soigne pas que les animaux : il veille sur la santé des élevages, surveille les maladies transmissibles et contribue à la sécurité de notre alimentation. Elaboré avec l'Ordre des vétérinaires, la Chambre d'Agriculture et les écoles vétérinaires, le plan aide les étudiants dès leurs stages et peut aller jusqu'à une bourse de 800 € par mois, en échange d'un engagement à exercer en Creuse. Premier signe encourageant : plusieurs installations sont déjà actées.

+ D'INFOS SUR :
www.esprit-creuse.fr



UN PLAN SANTÉ PRIMÉ AU NIVEAU NATIONAL

Le plan « Avec nous, dites... 23 ! » a reçu le Grand Prix de la Santé, décerné lors des Assises nationales de l'accès aux soins au mois de juin. Une reconnaissance de la démarche creusoise, devenue une référence, menée main dans la main avec l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine et les nombreux partenaires (ordres, communautés professionnelles territoriales de santé, universités, hôpitaux, collectivités...).

EN CHIFFRES

13 professionnels de santé installés en Creuse grâce aux bourses d'études (3 médecins généralistes, 4 kinésithérapeutes, 5 orthophonistes et 1 chirurgien-dentiste) et **13 arrivées prévues avant fin 2028.**

14 projets immobiliers et matériels soutenus dans le cadre du plan santé « Avec nous, dites... 23 ! » et **105 stages effectués** en Creuse.

6 vétérinaires désormais installés durablement sur le territoire et 1 en cours de réalisation. **123 stages** ont été effectués.

Pharmaciens, dites 23

Après avoir ciblé plusieurs professionnels de santé, le Département élargit son plan d'attractivité « Avec nous, dites... 23 ! » à un nouveau maillon essentiel du soin de proximité : la pharmacie d'officine.



Dans chaque bourg creusois, une enseigne verte rassure. La pharmacie n'est pas seulement le lieu où l'on retire ses médicaments : c'est un repère, un conseil, parfois le premier interlocuteur de santé pour ceux qui vivent loin d'un cabinet médical. C'est ce rôle que les élus ont choisi de soutenir en ouvrant, le 3 juillet dernier, leur plan santé aux pharmaciens d'officine et aux étudiants en pharmacie.

Avec cinquante officines réparties sur le territoire, la Creuse conserve un maillage précieux, essentiel pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Mais ce réseau, comme ailleurs en milieu rural, n'est pas acquis : entre tensions de recrutement et difficultés de transmission, nombre d'officines devront trouver un repreneur d'ici cinq à dix ans. Anticiper, c'est garantir que chaque Creusois puisse demain encore pousser la porte d'une pharmacie sans parcourir des kilomètres.

Le calendrier joue en faveur du territoire. Dès la rentrée de septembre 2026, la réforme des études de pharmacie impose aux futurs professionnels deux stages de six mois, dont l'un en zone sous-dense. Une occasion que la Creuse compte saisir pour

devenir un lieu de stage de référence en France, et, au-delà, un point d'ancrage. Car un stage réussi et bien accompagné est souvent le premier pas vers une installation durable.

Qu'ils envisagent une première installation, la reprise d'une officine ou un poste d'adjoint, les pharmaciens pourront s'appuyer sur l'équipe « Santé » du Département : aide au choix d'implantation, soutien administratif, recherche de logement, appui à l'emploi du conjoint, mise en relation avec le tissu local. L'accompagnement embrasse tout le projet de vie, celui de la famille comme du professionnel. Les étudiants, eux, verront leur quotidien facilité, du logement à la mobilité, pour transformer ce temps de stage, souvent décisif, en attachement durable au territoire.

En ouvrant son Plan Santé aux pharmaciens, le Département fait le pari du temps long : préparer, dès aujourd'hui, la relève d'un réseau qui fait la sécurité du territoire. Derrière chaque officine préservée, il y a des habitants soignés près de chez eux. Faire en sorte que, demain encore, l'enseigne verte reste allumée au cœur des villages : c'est tout le sens de cette démarche.



Un WEEK-END pour changer de vie

Passer quelques jours en Creuse pour, peut-être, y passer le reste de sa vie : c'est le pari des week-ends immersifs. Depuis 2023, le Département fait venir des familles candidates à l'installation. Plusieurs ont déjà posé leurs valises.

La Creuse a une carte maîtresse à jouer : son cadre de vie préservé et cette qualité de vie que recherchent tant de citoyens. Encore faut-il la faire découvrir. C'est tout le sens de la politique d'attractivité du Département, qui a fait de l'accueil de nouveaux habitants une priorité. Parmi ses outils les plus originaux, les « week-ends immersifs » permettent à des familles venues des grandes villes de tester la vie creusoise avant de franchir le pas.

Lancés à Aubusson au printemps 2023, ces séjours reposent sur une idée simple : rien ne remplace l'expérience du terrain. Sélectionnées après un premier échange sur leur projet, des familles venues des grandes villes passent un week-end sur place. Au programme, la découverte des bourgs, mais surtout des rencontres. Élus, acteurs de l'emploi et de la création d'entreprise, spécialistes de la rénovation du bâti ancien

et, moment le plus apprécié, familles fraîchement arrivées venues raconter leur propre histoire.

D'Aubusson à La Souterraine en passant par Boussac, la formule des séjours thématiques a essaimé. Six séjours ont déjà été organisés. Après les familles, le Département a visé des publics cibles : professionnels de santé, salariés d'Electrolux venus du site de Carros, dans les Alpes-Maritimes, ou encore étudiants vétérinaires de l'école de Toulouse, dans un territoire en quête de praticiens.

Au total, huit familles se sont installées à la suite de ces week-ends.

Les autres poursuivent leur projet, toujours accompagnées.

Les résultats parlent d'eux-mêmes. À Boussac, en février 2025, quatre des

huit familles invitées ont franchi le pas. Au total, huit familles se sont installées à la suite de ces week-ends, tandis que les autres pour suivent leur projet, toujours accompagnées. Et tous les participants, sans exception, saluent l'expérience.

Ces séjours ne sont qu'une pièce d'un dispositif plus vaste. Depuis 2022, la politique d'accueil du Département a accompagné près de six cents projets d'installation, dont cent dix-neuf déjà concrétisés. Des projets au long cours qui sont encore en cours de réalisation pour beaucoup. Communication, prospection, présence dans les salons : tout converge vers un même but, faire connaître une Creuse que l'on choisit. Car derrière chaque séjour, c'est un pari sur l'avenir qui se joue : celui d'une Creuse qui ne subit pas son destin, mais le prend à bras-le-corps, forte de ce qu'elle a de plus précieux, l'envie d'accueillir.

TÉMOIGNAGE « POURQUOI J'AI CHOISI LA CREUSE ? »

Le pari creusois de Christophe et Ketty

Ils ne connaissaient pas la Creuse. Pourtant, Christophe PIJAK et Ketty NOËL vivent aujourd'hui face à l'église de Saint-Silvain-Bas-le-Roc et n'imaginent plus repartir. Retour sur une installation menée main dans la main avec le service Accueil et Attractivité du Département.



Face à leur église, le silence a définitivement remplacé le vacarme francilien. Entre Mitry-Mory et Saint-Silvain-Bas-le-Roc, il n'y a pas seulement quatre cents kilomètres. Il y a deux mondes. D'un côté, une ville de vingt mille habitants collée aux pistes de Roissy. De l'autre, un village de quatre cents âmes, un clocher pour horizon et une quiétude toujours la bienvenue. Entre les deux, une semaine d'hiver qui a tout changé.

Christophe et Ketty ne connaissaient rien à la Creuse, jamais visitée, jamais même traversée. Lui a fait carrière dans le chauffage et l'immobilier, elle dans le secrétariat et la formation en bureautique. Une même envie les tenait depuis longtemps : quitter la région parisienne pour respirer ailleurs. « On voulait vraiment être plus dans le sud », résume Christophe. Leur première approche du département, en 2025, passe par Laou, plateforme partenaire du Département qui accompagne gratuitement les citadins tentés par la campagne. Quelques photos, et la curiosité est piquée.

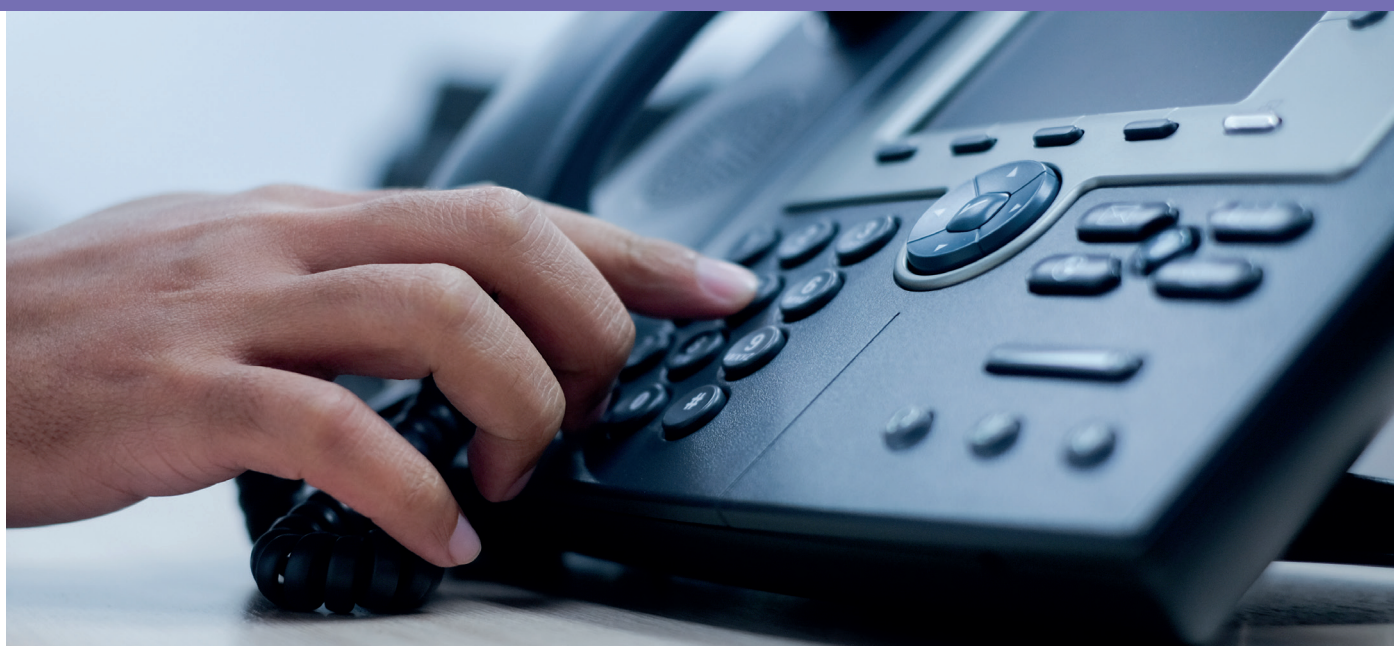
De fil en aiguille, ils sont mis en relation avec le service Accueil et Attractivité du Conseil départemental. Émilie et Nicolas, chargés de mission, prennent le temps de tout comprendre : leurs métiers, leurs attentes, leur passion

commune du handball, aussi. « Elle nous a posé énormément de questions parce qu'elle voulait vraiment cerner nos profils », se souvient Christophe. Rien d'un « venez donc » expédié : conseils, logement, mise en relation, diffusion de CV. « Ils ont toujours été là et le sont toujours », glisse Ketty.

En janvier 2026, le couple pose ses valises une semaine, en plein hiver. D'Aubusson à Boussac, la Creuse les conquiert tous les deux, d'emblée. Avant même de rentrer en région parisienne, Christophe envoie des candidatures et décroche un entretien de dernière minute. L'échange est concluant : quelques semaines plus tard, une entreprise de charpente à Boussac lui propose un poste, un beau défi pour cet homme qui n'était pas du métier. « J'ai dit : allez, bingo, c'est parti. » Embauché et logé dans la même semaine, il s'installe pendant que Ketty règle les dernières affaires franciliennes.

Aujourd'hui, chacun réinvente son quotidien. Christophe apprend un nouveau métier et arpente des chantiers nichés au creux du bocage. Ketty, devenue factrice, sillonne les hameaux et les lieux-dits, où les numéros de maisons jouent parfois à cache-cache. Elle relance aussi son activité de formatrice en bureautique et d'assistance à distance aux artisans et aux petites entreprises. Native de Marie-Galante en Guadeloupe, elle retrouve dans la Creuse un air de son île : « Il y a ce même contact humain que je retrouve ici. »

« Ceux qui ne connaissent pas la Creuse disent : mais qu'est-ce que tu as cherché là-bas ? Ceux qui connaissent disent : mais c'est génial ! », sourit Christophe. Eux ont choisi leur camp, et jouent désormais les ambassadeurs. De la plateforme Laou à une maison face au clocher, il aura fallu quelques clics, une poignée de rencontres et beaucoup d'écoute. À leurs amis restés au nord, ils n'ont plus qu'un conseil : venir voir. Le reste, la Creuse s'en charge.



Autonomie : un numéro, toutes vos démarches

En réunissant sous un même toit l'accompagnement du grand âge et celui du handicap, le Conseil départemental ouvre Creuse Autonomie, sa Maison départementale de l'Autonomie. Fini le labyrinthe des services : pour les Creusois, l'aide tient désormais à un seul numéro.

Plus de simplicité. Jusqu'ici, un aîné en perte d'autonomie et une personne handicapée ne frappaient pas à la même porte. Un temps désormais révolu. En réunissant sous une même bannière l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et les missions de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), le Conseil départemental simplifie le parcours des usagers. Accueillir, informer, instruire les demandes, évaluer chaque situation, ouvrir les droits, mais aussi tarifier, contrôler et structurer l'offre médico-sociale du territoire : toutes ces missions sont désormais réunies au sein d'une même maison, au service de plus de 5 200 bénéficiaires et mobilisant une soixantaine d'agents.

Un numéro unique, le 05 44 30 28 28, suffit à pousser toutes les portes. « Quelle que soit la demande, on compose ce numéro, et l'appel est aussitôt orienté vers le bon interlocuteur », résume Corinne Passat, Directrice adjointe du service des personnes en perte d'autonomie. L'ancien numéro de la MDPH devient ainsi la porte d'entrée commune, familière et facile à retenir. Pour tenir cette promesse, l'accueil a été étoffé. Un troisième agent a rejoint l'équipe : deux répondent désormais au téléphone, un troisième reçoit au guichet. « Avant, une même personne devait tout mener de front, le comptoir et les appels. Aujourd'hui, chacun peut se consacrer pleinement aux usagers », souligne la Directrice adjointe. À la clé, des attentes plus courtes, des réponses plus sûres et

un accueil qui ne se rompt plus. Pour les proches et les aidants, souvent en première ligne, c'est aussi un repère de moins à chercher au moment où tout presse.

En coulisses, le rapprochement se poursuit. L'accueil téléphonique est désormais mutualisé, quand l'évaluation des besoins demeure confiée à des spécialistes propres à chaque public. La proximité, elle, ne faiblit pas : les Maisons du Département continuent d'accueillir les bénéficiaires partout en Creuse, pour leurs démarches comme pour l'évaluation de leur situation.

Avec Creuse Autonomie, le Département fait le pari de la simplicité pour accompagner, sans détour, celles et ceux qui en ont besoin.

{ ENVIRONNEMENT }

Aux sources d'une reconnaissance

Depuis 2016, la Gioune et le Pic, puis le Cubaynes depuis 2022, portent le label « Site Rivières Sauvages », rare distinction accordée aux cours d'eau les mieux préservés. Sa reconduction se prépare. Retour sur une démarche qui, au-delà du label, a déjà transformé le terrain et fédéré les acteurs autour d'un même objectif : préserver ces rivières d'exception.

Un patrimoine naturel d'exception. Dans le secret des vallées creusoises, trois rivières portent une distinction aussi rare qu'exigeante, qui salue la qualité de leurs eaux autant que le travail collectif de préservation. Tout commence fin 2014 : le Département s'engage dans une démarche pour les faire reconnaître. En 2016, la Gioune et le Pic décrochent le label, parmi les premières en France. Un premier programme d'actions court de 2016 à 2020, avant le renouvellement de 2022 qui voit le Cubaynes, affluent principal de la Gioune, les rejoindre.

Un label qui fait bouger les lignes

Le label ne finance pas directement les travaux. Sa force est ailleurs : il fait émerger des projets, leur donne une dimension pédagogique et partenariale et les rattache à des financements prévus pour d'autres actions. Il a ainsi permis la mise en conformité d'un étang communal en amont du bassin versant de la Gioune. Le chantier aura demandé plusieurs années et près de 150 000 euros, pour créer notamment un bassin de rétention. « Sans label, il n'y aurait pas eu de programme d'actions, il n'y aurait pas eu ces travaux, ni les animations spécifiques », souligne Thierry Gaillard, vice-président du Conseil départemental chargé du développement durable.

Une appropriation collective

Le label, c'est aussi l'appropriation collective. Depuis le lancement du programme, il fédère celles et ceux qui protègent ces rivières au quotidien : acteurs publics et privés, associations, syndicats, habitants... Sorties de terrain, expositions, reportages, animations pédagogiques, rencontres publiques : plus de 1 500 élèves ont été sensibilisés en sortie scolaire. Peu à peu, les Creusois font de ces cours d'eau un bien commun.

Mais rien n'est jamais acquis : tous les cinq ans, il faut tout démontrer à nouveau. Le programme actuel s'achève fin 2026 et la suite se prépare déjà. « C'est une démarche de projet au long cours », prévient Thierry Gaillard. Bilans, comités de pilotage où chaque partenaire se réengage, puis audit de deux jours et demi, qui juge autant le collectif que les rivières. « Ce label est une double reconnaissance, tant pour la qualité exceptionnelle de ces rivières que pour l'engagement des acteurs creusois qui veillent à la préservation de ces milieux fragiles ». Après une transition en 2027, la reconduction est espérée début 2028. Dix ans après ses premiers pas creusois, le label n'a rien d'un trophée sur une étagère : c'est une promesse sans cesse renouvelée, celle de veiller sur ce que la Creuse a de plus pur.

QU'EST-CE
QUE LE LABEL
« SITE RIVIÈRES
SAUVAGES » ?



Créé pour les rivières les plus préservées de France, il reconnaît la qualité exceptionnelle d'un cours d'eau et l'engagement de ceux qui le protègent. Décerné pour cinq ans après un audit de l'AFNOR, il repose sur une grille de 47 critères, dont 11 éliminatoires. Moins d'une rivière française sur cent pourrait y prétendre. Trente-deux sont labellisées à ce jour, dont trois en Creuse : la Gioune, le Pic et le Cubaynes.

(TRAVAUX)

Les digues : sécuriser l'invisible

Elles sont invisibles au premier regard, et pourtant elles portent nos routes. À Blessac, Domeyrot, Saint-Vaury et Sannat, les digues d'étangs qui supportent des départementales ont mobilisé nos équipes. Retour sur des chantiers techniques, coûteux et souvent longs, mais essentiels à la sécurité des Creusois.



Sous l'asphalte se cache parfois un ouvrage méconnu : la digue d'un étang. Quand elle se fragilise, c'est toute la route qu'elle

soutient qui menace de céder. Le Département est intervenu sur plusieurs sites : reconstruction complète à Blessac (RD17) et à Domeyrot (RD40), réfection de chaussée à Saint-Vaury (RD63), et diagnostic en cours à Sannat (RD19), fermée après des affaissements.

Réparer une digue n'a rien d'une simple réfection de chaussée. Un affaissement n'est souvent que la partie visible d'un désordre interne. Il faut sonder l'ouvrage, coordonner le Département, l'État et le propriétaire

de l'étang, respecter des procédures strictes, puis reconstruire un noyau d'argile étanche et un évacuateur de crue. Autant d'étapes qui expliquent la durée de ces chantiers.

Blessac aura coûté 440 000 €, Domeyrot 433 000 €, financés avec le soutien de l'État. Mais derrière ces montants, ce sont avant tout des trajets désormais sécurisés. Car entretenir 4 400 kilomètres de routes, c'est aussi veiller sur ces ouvrages discrets dont dépend le quotidien des Creusois.

Pont de Mourioux : un chantier hors normes

Sur la RD5, à Mourioux-Vieilleville, un pont a retrouvé une seconde vie. Après des mois de travaux, le Département a remplacé un ouvrage à bout de souffle, avec un temps fort spectaculaire : la pose de son nouveau tablier, en pleine nuit, au-dessus de la voie ferrée.



Construit à l'origine par la SNCF, l'ancien pont montrait depuis longtemps des signes de fatigue. Poutres perforées, fissures, cavités

dans les maçonneries : dès 2016, sa fragilité avait imposé de limiter la circulation à 6 tonnes. Une réfection de surface ne pouvait plus suffire ; il fallait reconstruire entièrement l'ouvrage.

Engagé le 4 mai 2026, le chantier a franchi son étape la plus impressionnante dans la nuit du 22 au 23 juillet. Entre 22h et 1h du matin, sous coupure de la ligne Guéret-Limoges qui passe juste en contrebas, une grue de grande capacité a soulevé puis positionné, au millimètre, le nouveau tablier en poutrelles enrobées, préfabriqué sur place.

Une manœuvre de précision, menée de nuit pour neutraliser le trafic ferroviaire.

Cette opération représente un investissement de près de 740 000 € priorisé par le Département et qui a été soutenu par l'Etat. Réalisée par l'entreprise Laurière TP, elle dépasse la seule prouesse technique : c'est un axe rendu à ses usagers, aux transports collectifs comme aux mobilités douces. Un ouvrage neuf, sûr et durable, au service des trajets quotidiens des Creusois.

(CULTURE)



Une invitation à redécouvrir la Creuse

Créée en 2014 par le service Patrimoine du Département, la collection « *Chemin faisant* » compte aujourd'hui quinze ouvrages consacrés aux richesses parfois méconnues de la Creuse. En 2023, deux nouveaux titres ont mis en lumière le patrimoine religieux et funéraire (croix, chapelles, oratoires) ainsi que les orgues de la Creuse, dont les sonorités peuvent être découvertes grâce à des QR codes. En 2024, la collection s'est intéressée au patrimoine rural de l'eau, des fontaines aux moulins, témoins de l'ingéniosité des générations passées.

L'édition 2025 est consacrée à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à travers les monuments et stèles qui jalonnent le territoire. Au fil des années, « *Chemin faisant* » compose ainsi un portrait sensible de la Creuse et invite chacun à parcourir l'histoire du département au détour de ses paysages et de son patrimoine. Un nouvel ouvrage sur les demeures seigneuriales fortifiées creusoises est en cours de rédaction et devrait être publié en fin d'année 2026.

Un trésor du XVI^{ème} siècle rejoint les Archives de la Creuse



Le 16 juin 2026, les Archives départementales ont fait l'acquisition d'un document exceptionnel : **le terrier de la seigneurie de Fournoue**, à Anzême, rédigé en 1598-1599.

Mais qu'est-ce qu'un terrier ? À une époque où le cadastre n'existait pas encore, ce registre recensait les habitants d'une seigneurie, les terres qu'ils cultivaient et les redevances qu'ils devaient verser à leur seigneur, ici Jehan de Bridier. C'est à la fois un lointain ancêtre de l'impôt foncier et une précieuse photographie de la vie rurale d'autrefois.

Rédigé sur parchemin par deux notaires royaux, l'ouvrage compte 72 feuillets tracés à l'encre brune. Ses lettrines sont ornées de délicates figures humaines, pleines de malice.

Racheté à un antiquaire parisien, ce témoin de plus de quatre siècles d'histoire creusoise est désormais consultable en ligne sur le site des Archives départementales de la Creuse.

(DANS LE VISEUR)

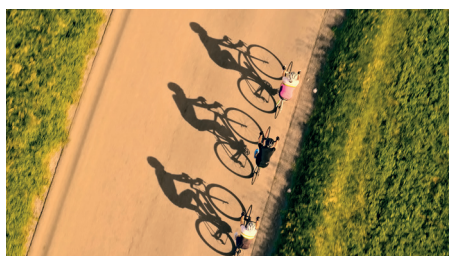
INTÉRESSÉS PAR LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICUL- TURE 2027 ?



Du 27 février au 7 mars 2027, se tiendra la prochaine édition du Salon international de l'Agriculture. Un rendez-vous incontournable qui a accueilli 437 402 visiteurs en 2026 et auquel le Département de la Creuse compte bien prendre part une nouvelle fois. Tentés par l'aventure ? Si vous êtes un artisan ou un producteur ayant à cœur de faire découvrir vos savoir-faire et vos produits du territoire à un large public, faites-le nous savoir.

CONTACT :
communication@creuse.fr

Le vélo en fête pendant toute une semaine



Du 18 au 25 octobre 2026, la Creuse vibrera au rythme de la "Semaine du vélo en Creuse", un rendez-vous inédit dédié aux pratiques cyclistes et aux sports de nature. Temps fort de cette semaine : l'accueil à Guéret, les 22 et 23 octobre, de la 34^{ème} édition des Assises nationales des Sites et Espaces labellisés de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Chaque année, ces Assises réunissent les collectivités engagées dans le développement du vélo. Avec près de 250 territoires labellisés en France, elles constituent un temps privilégié

d'échanges et de rencontres entre élus, techniciens, responsables associatifs et représentants de la FFC. Entre 150 et 200 participants sont attendus en Creuse.

Au-delà de la rencontre professionnelle, une programmation ouverte à tous permettra de découvrir les richesses du territoire et de ses savoir-faire. Le 21 octobre, la journée forum "Vélo en Creuse" lancera les Assises avec des stands, animations et ateliers autour du vélo et du tourisme : parcours de motricité, prévention routière et découvertes des pratiques cyclistes et rencontres avec des territoires labellisés.

Ouverte à tous (habitants du territoire, touristes, professionnels du tourisme, personnes en situation de handicap), cette semaine placera le vélo en véritable vecteur de découverte, de partage et d'attractivité pour la Creuse.

La Creuse à croquer : l'appel à candidature lancé !



Le dimanche 23 mai 2027, le lycée agricole d'Ahun accueillera "La Creuse à croquer", la fête incontournable des saveurs locales. Organisée par l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse, avec le soutien du

Conseil départemental de la Creuse et de la Chambre d'Agriculture, cette manifestation rassemblera producteurs, transformateurs et artisans pour valoriser la richesse de la gastronomie creusoise.

Mini-ferme agricole et aguacole, jeux de piste, ateliers et shows culinaires, conférences, animations musicales ou encore rencontres professionnelles entre producteurs et acheteurs rythmeront cette journée conviviale.

**VOUS SOUHAITEZ EXPOSER
OU PARTICIPER ?**

CONTACTEZ : ppuyberthier@creuse.fr

(LIBRE EXPRESSION)

GROUPE D'UNION DE LA DROITE,
DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS**Incendies :
le Gouvernement
promet,
le Département agit**

Cette année en Creuse, près de 150 feux d'espaces naturels ont été recensés, contre 115 l'an dernier. Les surfaces brûlées ont plus que doublé. Heureusement, nous pouvons compter sur nos sapeurs-pompiers et leur engagement mérite une réelle reconnaissance avec des investissements à la hauteur.

Le Conseil départemental prend ses responsabilités : avec la convention 2026-2028, nous consacrons plus de 8 millions d'euros par an au service d'incendie et de secours, soit près des deux tiers de son budget. Cet effort permettra de moderniser les casernes, renouveler les véhicules et former les personnels.

Notre mobilisation contraste avec les défaillances de l'État. Sur le volontariat, le Gouvernement avait promis 3 trimestres de bonification de retraite dès 10 ans de service, puis 1 trimestre tous les 5 ans, sans plafonnement. En réalité, le décret du 20 janvier 2026 bloque le gain à 3 trimestres au bout de 25 ans. Résultat : 40 ans de gardes ne rapportent pas un jour de plus. Surtout, cette mesure ne permet aucun départ anticipé et n'apporte rien aux volontaires effectuant une carrière complète. Belle récompense...

Côté matériel, après les feux de 2022, le renouvellement des Canadairs était jugé prioritaire par E. Macron. En 2024, 52,8 millions d'euros ont pourtant été annulés par G. Attal sur la sécurité civile, gelant la commande de plusieurs avions. Les renforts n'arriveront qu'entre 2028 et 2032... Mais comme l'a dit le Président « qui aurait pu prédire la crise climatique ? »

La Creuse soutient ses pompiers et finance leurs moyens. Le Gouvernement doit cesser de se défausser et faire les bons choix dans le prochain budget.

Jérémie SAUTY*Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants*GROUPE
DE LA GAUCHE**L'été
meurtrier**

L'été qui s'achève aura été terrible. Avec la multiplication des épisodes caniculaires, les victimes se sont comptées par milliers, des méga-feux ont ravagé de vastes superficies comme en Gironde, la sécheresse a empêché la pousse d'herbe sur les exploitations agricoles et provoqué

des restrictions ou coupures d'eau, sans oublier la pénibilité du travail et du quotidien. De quoi sortir même les plus climato-sceptiques du déni environnemental. Le réchauffement climatique est bien là. Quel spectacle terrible que de voir nos prairies brûlées et nos rivières à sec dans notre Creuse qui se croyait un château d'eau inépuisable et qui n'en est pas un !

Notre solidarité doit être totale avec nos soldats du feu, nos pompiers qui ont combattu ici et ailleurs les incendies, avec nos agriculteurs dont les récoltes de fourrage ont fortement reculé, les contraignant à entamer les stocks d'hiver ; avec les habitants de « logements bouillottes »...

Mais maintenant ?

On s'en remet à la prochaine pluie ? On réduit le débat au seul déploiement de climatiseurs, au nombre de Canadairs ? Et si on regardait en face et pas ailleurs quand « la maison brûle », selon la phrase choc de J. Chirac ? Au-delà de l'urgence estivale, des réformes structurelles sont nécessaires.

Si nous n'avons pas le courage pour nous-mêmes, ayons-le pour nos enfants. Ayons-le aussi pour les plus modestes car le réchauffement climatique révèle et renforce les inégalités, notamment dans le domaine du logement. Transition ? Bifurcation ? Transformation ? En tout cas l'habitabilité est devenue un enjeu majeur.

Tous les échelons ont leur pierre à apporter pour conserver des territoires habitables et attractifs. Le Conseil départemental veut-il apporter la sienne ?

Jean-Luc LÉGER*Président du Groupe de la Gauche*



Envie d'être **utile** et de **porter secours** ?

Rejoignez les

sapeurs-pompiers

volontaires

de la Creuse !



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS (SDIS23)
Rue Domaine Des Champs Blancs
23000 SAINTE-FEYRE

05.55.41.18.00
www.sdis23.fr

